



Conseil économique et social

Distr. générale
13 janvier 2025
Français
Original : anglais

Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentations de candidatures,
confirmations et nominations**

Élection de huit membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) compte 22 membres. En application de sa décision 1995/223, le Conseil économique et social doit élire huit membres du Conseil de coordination du Programme, à choisir parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États observateurs, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2026, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2025 à l'expiration du mandat des membres suivants : Bélarus, Brésil, Cambodge, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Kenya et Libye.
2. L'élection aura lieu à l'occasion des réunions de gestion du Conseil qui se tiendront le 4 avril 2025.
3. Les huit membres doivent être élus selon la répartition suivante :
 - a) deux parmi les États d'Afrique ;
 - b) deux parmi les États d'Asie et du Pacifique ;
 - c) un parmi les États d'Europe orientale ;
 - d) un parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes ;
 - e) deux parmi les États d'Europe occidentale et autres États.
4. La composition du Conseil de coordination du Programme en 2025 figure dans l'annexe à la présente note.



Annexe

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(22 membres ; mandat de trois ans)

Composition en 2025

Cinq membres élus parmi les États d’Afrique

Burundi (2026), Kenya* (2025), Lesotho (2027), Libye* (2025), Sénégal (2027)

Cinq membres élus parmi les États d’Asie et du Pacifique

Cambodge* (2025), Chine (2027), Inde* (2025), Iran (République islamique d’) (2026), Japon (2027)

Deux membres élus parmi les États d’Europe orientale

Bélarus* (2025), Pologne (2027)

Trois membres élus parmi les États d’Amérique latine et des Caraïbes

Brésil* (2025), Haïti (2027), Mexique (2026)

Sept membres élus parmi les États d’Europe occidentale et autres États

Canada¹ (2026), États-Unis d’Amérique* (2025), Finlande (2026), France* (2025), Pays-Bas (Royaume des) (2027), Portugal (2027), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord (2027)

* Membre sortant.

¹ A remplacé l’Australie le 1^{er} janvier 2025.